

« L'égalité entre les femmes et les hommes constitue l'identité des Socialistes »

Contribution de la Commission fédérale parisienne à l'égalité entre les femmes et les hommes

Dans sa Déclaration de principes le Parti socialiste déclare qu'« [il] est féministe. Il agit en faveur de l'émancipation des femmes. Il œuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes, la parité et la mixité de la société. Il garantit aux femmes l'accès aux droits fondamentaux qui assurent la maîtrise de leur corps. Il défend l'égalité salariale et professionnelle entre les hommes et les femmes » (art. 15).

En effet, la lutte pour les droits des femmes, pour l'égalité femmes hommes, et l'engagement féministe font partie de l'ADN du Parti socialiste. Ils constituent l'identité des socialistes.

Chaque avancée des droits des femmes et de l'égalité femmes hommes fait avancer la société dans son ensemble.

Pourtant, le constat est là : l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas encore effective, ni dans la société française, ni au sein de notre parti. C'est pourquoi le Parti socialiste doit s'engager dans un mouvement de transformation de la société afin que celle-ci permette la solidarité entre toutes et tous et l'émancipation de chacun-e.

La lutte déterminée contre la misogynie, pour le partage équitable des responsabilités politiques, économiques, syndicales et familiales, pour une meilleure articulation vie professionnelle - vie personnelle, la lutte contre tous les plafonds de verre, le refus du relativisme, etc. sont autant d'engagements que les socialistes mettent en œuvre. Mais ils doivent amplifier leur action, avec détermination, pour rendre effective l'égalité dans la société comme au sein du parti lui-même.

Cette lutte passe par une parité réelle : non seulement il faut 50 % de candidates, mais 50 % d'élues doit être l'objectif. Tout comme l'abolition du plafond de verre qui empêche les femmes, dans le parti comme en dehors d'accéder aux plus hautes responsabilités.

Il faut également appliquer des politiques publiques innovantes comme le budget genré. Il s'agit d'une analyse sous l'angle du genre de toutes les formes de dépenses et de recettes publiques qui conduit à un inventaire de leurs conséquences directes et indirectes sur la situation respective des femmes et des hommes. Il s'agit, enfin, de considérer l'égalité entre les femmes et les hommes comme une question transversale qu'il convient de poser dans toutes les politiques publiques afin d'en tirer les nécessaires conséquences.

